



Anne-Sophie Villeneuve

Associée

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6578

Courriel

asvilleneuve@dwpv.com

Expertise

Différends en matière fiscale
Fiscalité

Barreau

Québec, 2016

Anne-Sophie défend de manière posée et efficace les intérêts des clients dans le cadre de litiges fiscaux judiciairisés ou non.

Anne-Sophie a connu de nombreux succès en représentant des clients à toutes les étapes du litige qui les opposait aux autorités fédérale ou provinciale, qu'il s'agisse de vérifications, d'appels ou de demandes de contrôle judiciaire. Elle représente régulièrement des clients devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale, la Cour du Québec et la Cour d'appel du Québec. Ses clients canadiens et transfrontaliers comprennent des particuliers fortunés et des entreprises de divers secteurs, dont les chemins de fer, la construction et l'immobilier.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Particuliers

Représentation de particuliers devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à un différend les opposant à l'Agence du revenu du Canada portant sur la présumée application de la règle générale anti-évitement à la suite du transfert intergénérationnel de leur entreprise.

République fédérale du Nigéria

Représentation de la République fédérale du Nigéria dans le cadre des procédures judiciaires en sol canadien initiées par ce pays afin de récupérer des actifs, incluant un avion d'affaires privé, appartenant à un protagoniste au coeur du « scandale de Malabu », un des plus gros dossiers de corruption en Afrique.

Banque Nationale du Canada

Représentation couronnée de succès de la Banque Nationale du Canada dans le cadre d'une procédure devant la Cour du Québec l'opposant à Revenu Québec qui portait sur le calcul de l'impôt sur le capital devant être versé par les institutions financières au cours de la période visée.

George Markou et al.

Représentation de George Markou et d'un groupe composé de plus de 250 contribuables devant la Cour suprême du Canada (demande d'autorisation d'appel), la Cour d'appel fédérale et la Cour canadienne de l'impôt relativement à une affaire concernant des dons versés à un organisme caritatif, la John McKellar Charitable Foundation, entre 2001 et 2003, dons pour lesquels un crédit d'impôt a été refusé par l'Agence du revenu du Canada. L'affaire a donné lieu à un certain nombre d'actions dérivées et de recours interlocutoires devant la Cour canadienne de l'impôt et la Cour fédérale.

Hillcore Financial Corporation

Représentation de Hillcore Financial Corporation et d'entités connexes (les Contribuables) devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la négociation de contrats de change et dans le cadre de litiges connexes.

DAVIES

Anne-Sophie Villeneuve

Associée

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6578

Courriel

asvilleneuve@dwpv.com

Société de capital-investissement

Représentation d'un groupe d'investisseurs de capitaux privés devant la Cour canadienne de l'impôt dans le cadre d'un litige concernant des opérations dites « à double option » sur des contrats de change à terme effectuées par un très grand nombre de contribuables.

Via Rail Canada Inc.

Représentation de Via Rail Canada inc. dans le cadre d'un litige avec l'Agence du revenu du Canada en matière de taxe sur les carburants.

DISTINCTIONS

Université McGill – Prix Maxwell Cohen; Prix Wilson Lafleur (2015)

MATIÈRE À RÉFLEXION

Association de planification fiscale et financière, Congrès annuel 2022, « Relève Montréal – traitement fiscal des paiements incitatifs à la location »; webinaire 5 oct. 2022

Association de planification fiscale et financière, Congrès annuel 2021, « Gestion d'attributs fiscaux et mesures d'aides gouvernementales : stratégies pour éviter les pièges et apprivoiser les nouvelles règles »; webémission 8 oct. 2021

Les premières opérations déterminées qui devront être divulguées à Revenu Québec enfin dévoilées
24 mars 2021

Revenu Québec peut saisir des registres se rapportant à des comptes détenus à l'extérieur du Québec auprès de banques exerçant des activités au Québec
9 juil. 2019

Callidus Capital Corporation c. R. : c'est le créancier garanti qui a le dernier mot
14 nov. 2018

FORMATION

CPA Canada, Cours fondamental d'impôt
Université McGill, B.C.L., LL.B., 2015

ADHÉSIONS PROFESSIONNELLES

Association de planification fiscale et financière
Fondation canadienne de fiscalité

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Association de planification fiscale et financière, comité de La Relève, vice-présidente